

SÉCHERESSE Dans un communiqué de presse, la FNSEA revient sur les décisions prises lors du 3^e Comité national sécheresse.

Des premières actions à mettre en œuvre d'urgence

Face à l'ampleur de la sécheresse exceptionnelle, la FNSEA a rencontré Marc Fesneau, le Ministre de l'Agriculture et Bérangère Couillard, secrétaire d'État chargée de l'Écologie lors du "Comité national sécheresse pour le monde agricole", lundi 22 août dernier, pour apporter ses propositions et ses solutions.

Des réponses attendues

À la sortie de ce comité, le Ministre a en partie répondu aux attentes de la FNSEA, sur l'ouverture du dispositif des calamités agricoles pour les cultures éligibles, une exonération de la TFNB, une prise en charge des cotisations sociales MSA, et un renforcement des avances versées dans le cadre de la PAC en octobre. Sur cette dernière mesure, « les avances

ICHN habituellement à hauteur de 75% seront versées à hauteur de 85%, et les avances pour les aides découplées habituellement à hauteur de 50% seront versées à hauteur de 75% » ajoute la FNSEA.

Enfin, « une série d'adaptations mise en œuvre et demandée pour faire preuve de résilience face à la situation climatique comme des dérogations pour les cultures dérochées au niveau préfectoral » a été adoptée sur le principe (voir encadré).

Malheureusement, aucune réponse n'a été apportée quant à la mise en place d'un plan d'urgence qui permettrait de faciliter l'approvisionnement en fourrage des éleveurs. « Placé sous l'autorité des préfets, ce plan garantirait une meilleure fluidité entre l'offre

et la demande et bénéficierait d'un soutien public de l'État et des collectivités territoriales » indique le syndicalisme majoritaire.

Pour conclure, la FNSEA souhaite « qu'un premier point de situation soit réalisé lors d'un comité national de gestion des risques en agriculture. Un calendrier adapté permettant le versement rapide de premiers acomptes doit en ressortir ».

Stocker de l'eau l'hiver

La FNSEA réitère le besoin de stocker l'eau l'hiver pour la restituer le reste de l'année. Pour cela, « l'État doit mettre en œuvre tous les moyens pour aboutir à la réalisation effective d'ouvrages de stockage et simplifier les procédures d'instruction ». Elle appelle à ce que « tout doit être mis en œuvre pour conforter la résilience de nos exploitations et poursuivre l'adaptation des pratiques agricoles conformément aux engagements pris dans le cadre du Varenne agricole de l'eau et du changement climatique ».

Enfin, la FNSEA insiste aussi sur la nécessité d'adapter le système assurantiel qui permet « une réparation financière rapide adaptée aux besoins de chacun ». Une réforme est prévue mais la FNSEA prévient que « les critères fixés au démarrage dépendront de la réussite ou non de la réforme de la politique de gestion des risques ! ».

LECLERE Florian
Animateur FDSEA 51

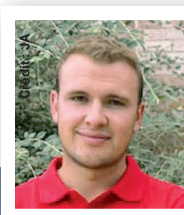
La FDSEA de la Marne

Implantation des cultures dérochées SIE : où en est-on ?

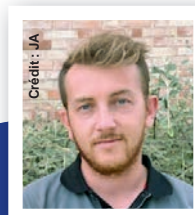
Face à la situation climatique de sécheresse exceptionnelle, la FNSEA, la FRSEA Grand Est et la FDSEA de la Marne alertent l'administration depuis plusieurs semaines.

Elles ont notamment demandé à pouvoir déroger à l'obligation d'implanter des cultures dérochées SIE. Malgré nos alertes, depuis des semaines, le ministère a envoyé une note aux DDT seulement ce lundi 22 août (deux jours après la date limite d'implantation officielle) validant la possibilité d'une dérogation dans les départements, mais seule-

ment à certaines conditions et selon certains critères, très restrictifs. À ce jour (mercredi 24), nous poursuivons les échanges avec la DDT pour obtenir une dérogation satisfaisante pour les agriculteurs marnais qui en ont besoin. Mais vous l'aurez compris, le sujet est toujours aussi compliqué à traiter avec l'administration et nous déplorons, une nouvelle fois, l'absence de réactivité du Ministère sur cette question. Nous informerons nos adhérents, par mail, du bilan des négociations.



Vincent SIMONNET
Président JA du canton de Thiéblemont



Guillaume ROBIN
Président JA du canton de Vitry-le-François

ÉDITO

Fête de l'Agriculture, venez nombreux !

L'année 2022 voit le grand retour de la Fête de l'Agriculture de la Marne, organisée de concert par les Jeunes Agriculteurs de la Marne et les cantons de Vitry-le-François et de Thiéblemont. Après ces années Covid, il est d'autant plus important pour nous que cette manifestation nous rassemble, nous fasse vivre de bons moments conviviaux et que nous puissions transmettre et échanger sur nos beaux métiers.

C'est Arthur Desanlis, Jeune Agriculteur à Bignicourt-sur-Saulx, qui met à disposition une de ses parcelles pour vous accueillir lors de cet événement. La commune de Bignicourt-sur-Saulx est située au cœur de la région du Perthois, un territoire rempli de diversité agricole que nous avons essayé de mettre en avant lors de cette journée.

Cette manifestation a pour objectif de faire connaître au grand public le métier d'agriculteur, mais aussi tous les autres métiers qui y sont liés. Preuve que l'agriculture, premier maillon d'une longue chaîne, est un secteur d'avenir.

Le dimanche 28 août, vous pourrez rencontrer des concessionnaires et des partenaires agricoles locaux ainsi que des producteurs sur notre marché du terroir. De nombreuses animations sont également prévues comme la très attendue course de tracteur tondeuse ou encore notre mini-ferme ainsi qu'une exposition de matériels anciens par exemple, sans oublier la partie restauration et buvette.

Ce jour est un moment fort pour nous, les Jeunes Agriculteurs des cantons de Vitry-le-François et de Thiéblemont. En effet, nous nous sommes démenés pour que cette manifestation soit la plus réussie possible. Après une absence de 8 ans dans la Marne, tous les Jeunes espèrent que leur travail sera repris dans les prochaines années sur d'autres cantons pour que la Fête de l'Agriculture de la Marne devienne une tradition.

La communication métier et l'animation des territoires sont deux missions que nous, Jeunes Agriculteurs, devons remplir. C'est pourquoi les fêtes telles que celle-ci sont importantes. Les présidents des cantons de Vitry-le-François et de Thiéblemont, accompagnés de tous leurs adhérents, vous souhaitent de passer un agréable moment en notre compagnie.

La cotisation 2023 offerte, ça vous tente ?



3 CONDITIONS POUR PARTICIPER

- ÊTRE AGRICULTEUR DANS LA MARNE
- ADHÉRER OU NON À LA FDSEA51
- REPLIR LE QUESTIONNAIRE

Gagnez votre adhésion FDSEA 2023 à la Foire de Châlons !

La FDSEA organise un jeu concours sur la Foire de Châlons-en-Champagne qui se déroulera tous les jours de 13h à 20h **du 2 au 12 septembre.**

Agriculteur(trice) dans la Marne, adhérent(e) ou pas à la FDSEA ? Un quiz est disponible sur le stand de la FDSEA afin de participer au jeu concours. Un tirage au sort sera effectué après la Foire.

Venez tenter votre chance sur le stand de la FDSEA !

Plus d'information en contactant le département syndical de la FDSEA au 03 26 04 74 85 / syndical@fdsea51.fr du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30



Fête de l'Agriculture : La FDSEA sera présente à Bignicourt-sur-Saulx le 28 août !

Les Jeunes Agriculteurs du département organisent la fête de l'agriculture le 28 août prochain à Bignicourt-sur-Saulx. La FDSEA partenaire de l'événement et ses élus seront présents lors de cette journée. L'occasion sera d'échanger et de participer à de nombreuses animations ludiques pour petits et grands. Agriculteurs ? Le rendez-vous est donné ! Nous espérons vous voir nombreux à ce grand événement. Plus d'information en contactant le département Syndical de la FDSEA par téléphone ou mail : 03 26 04 74 85 / syndical@fdsea51.fr